

## MODALITÉS POUR DÉPOSER SA CANDIDATURE

### Dossier de candidature

Téléchargeable sur le site du lycée, ou à venir retirer à l'accueil, à partir de mi-mai.

Dépôt du dossier rempli avant le **10 juin DATE LIMITE** au lycée.

Les pièces à fournir seront les suivantes :

- Les bulletins de l'année de 3<sup>ème</sup> ;
- Avis du professeur d'allemand sur la candidature

### Commission

Une commission se réunira en fin d'année scolaire, et sélectionnera les dossiers des élèves qui intégreront la section européenne

## CE QU'IL NE FAUT PAS CROIRE !

- **La section européenne en langue allemande est une section élitiste. FAUX**

Elle s'adresse à tous les élèves intéressés par l'allemand ayant étudié cette langue en collège que ce soit en LV1 ou LV2

- **On ne peut pas s'inscrire en SE si l'on n'a pas suivi l'option en collège. FAUX**

On peut très bien commencer en Seconde.

- **Si l'on commence en Seconde, on doit poursuivre l'option jusqu'en Terminale. A NUANCER**

Il est conseillé de poursuivre l'option jusqu'en Terminale. Ceci dit, à la fin de la 2<sup>nde</sup>, les élèves qui pourraient être en difficulté verront leur cas étudié.



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée général et technologique  
Montgrand  
Marseille

13 rue Montgrand  
13006 MARSEILLE

☎ 04 96 11 25 30

[ce.0130042a@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130042a@ac-aix-marseille.fr)

## LA SECTION EUROPEENNE ALLEMAND

La section européenne « allemand » est une option facultative que les élèves peuvent choisir pour se spécialiser dans la langue et la culture allemande.

L'objectif premier de cette section est de renforcer le niveau de compétence linguistique des élèves et de leur faire acquérir une connaissance approfondie du ou des pays où est parlée la langue allemande.

Pour davantage de renseignements  
<https://www.lyc-montgrand-marseille.ac-aix-marseille.fr/>



## QUOI ?

- Un enseignement immersif en allemand.
- Des heures de cours supplémentaires en allemand et en DNL (discipline non linguistique) : Histoire-Géographie
- Un renforcement et un approfondissement des apprentissages (bénéfiques pour la langue et la discipline concernée)

## COMMENT ?

Un volume horaire hebdomadaire aménagé dès la classe de 2nde

- ↳ Une heure supplémentaire d'allemand « section européenne »
- ↳ Une heure de DNL Histoire-Géographie

Mais aussi ....

Une équipe soudée et expérimentée, des pédagogies attractives et à portée des élèves, des projets, des certifications ;

## POUR QUI ?

Pour des élèves motivés et à l'aise dans la langue de la section qui ont étudié la langue allemande en LV1 ou LV2 au collège.

## POURQUOI CHOISIR LA SECTION AU LYCÉE ?

- ➔ Mention européenne (SELO) au baccalauréat pour les élèves ayant atteint le niveau requis.

Pour obtenir cette mention spécifique : il faut obtenir au minimum 12 / 20 à l'épreuve d'allemand et 10 / 20 à l'oral de la discipline non linguistique enseignée en allemand. Lors de cette épreuve, l'élève est interrogé sur un document d'histoire ou de géographie en allemand portant sur le programme étudié. On peut lui demander aussi de parler de son parcours en section européenne, de présenter les voyages effectués ou des travaux particuliers. S'il réussit, il obtient son baccalauréat avec mention européenne.

- ➔ Une maîtrise supérieure de la langue, à l'oral, à l'écrit, et à la lecture.
- ➔ Certification B2 acquise de façon automatique pour les études supérieures.

## ET APRÈS LE BACCALAURÉAT ?

Le bac mention européenne n'ouvre pas la porte des universités allemandes, mais elle est un atout qui peut être décisif pour l'entrée dans certaines écoles ou l'obtention de certaines formations ou stages. A l'heure européenne, cela prouve une certaine ouverture. Elles sont donc recherchées sur le marché de l'emploi. Et il faut bien le dire, choisir la section européenne permet de compenser le faible horaire hebdomadaire dans la langue choisie et donc de progresser dans cette langue : un élève « normal » bénéficie en moyenne de 2 heures d'allemand hebdomadaires, par contre un élève de section européenne, en a 4 (3 heures de langue + 1 heure d'histoire-géographie en allemand).

